

GUIDE

enfance & jeunesse



SOMMAIRE

PLAN DES SITES	P. 1
PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)	P. 3
★ RELAIS PETITE ENFANCE	P. 3
★ CRÈCHE	P. 4
ÉCOLES MATERNELLES	P. 5
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	P. 6
INSCRIPTIONS SCOLAIRES	P. 7
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	P. 9
RESTAURATION SCOLAIRE	P. 11
TRANSPORT SCOLAIRE	P. 13
ACCUEIL DE LOISIRS	P. 15
ESPACE JEUNES	P. 16
MÉDIATHÈQUE	P. 17
ÉCOLE DE MUSIQUE	P. 18
PORTAIL FAMILLE	P. 19

ÉDITO



Marie FERNANDEZ
Maire de Donzère
& Conseillère départementale

Chères Donzéroises, Chers Donzérois,

Chaque parent souhaite le meilleur pour ses enfants, tel est aussi l'ambition de la municipalité pour l'ensemble des jeunes donzérois. La volonté de la mairie est de placer la famille et l'enfant au cœur des préoccupations de l'action municipale. Aider nos jeunes à grandir, à s'épanouir dans les meilleures conditions et à se construire pour devenir des adultes responsables est notre priorité.

Cette année, nous avons ouvert un nouveau service à destination des 14 – 17 ans : l'Espace Jeunes. Donzère foisonne d'espaces et de projets pour offrir aux petits citoyens de demain les meilleures conditions d'éveil et d'épanouissement. Ce guide vous donne tous les renseignements nécessaires afin de vous faciliter la vie dans le cadre de cette rentrée scolaire 2024–2025 mais aussi à vous orienter après la naissance et à vous informer sur l'ensemble des services à destination des plus jeunes. Disponible en téléchargement sur le nouveau site internet de la ville www.donzere.fr

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Karine MESNARD
Ajointe au Maire
à l'Éducation et à la Jeunesse



Aura Roche-CAMACHO
Ajointe au Maire
aux Affaires Sociales,
à l'Environnement et au Logement



Marie-Paule GARVAT
Conseillère municipale
à la Petite Enfance



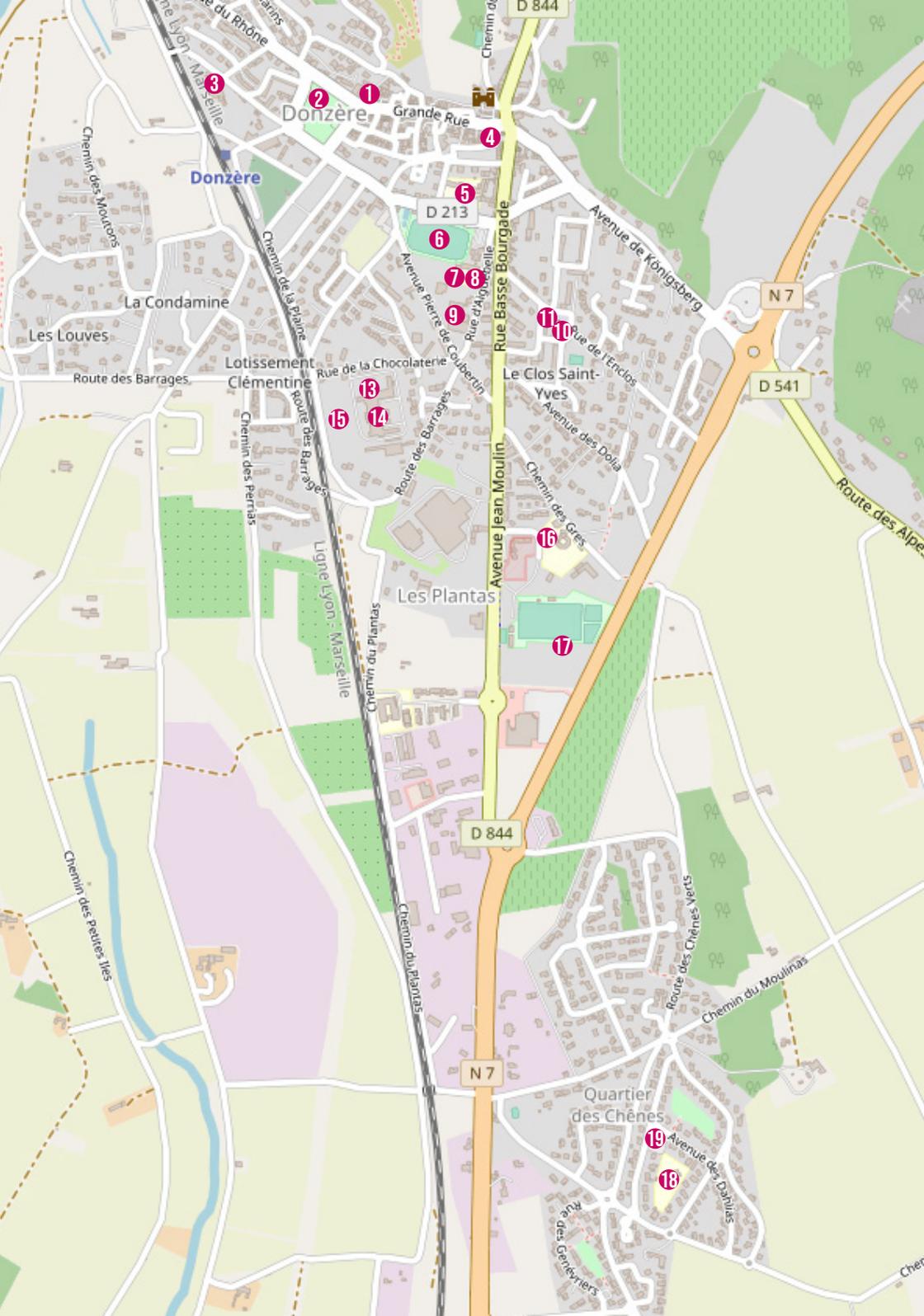
Eloïse MANSER
Ajointe au Maire
à la Culture,
au Patrimoine et au Tourisme

PLAN DES SITES



- 1 Mairie de Donzère
- 2 Parc Meynot
- 3 Accueil de Loisirs 6-17 ans
- 4 Centre Culturel : Médiathèque - École de musique
- 5 Groupe scolaire André Jullien
- 6 Stade de rugby Jean-Pierre Rives
- 7 Accueil de Loisirs 3-5 ans : École d'Aiguebelle
- 8 École d'Aiguebelle
- 9 Halle des Sports
- 10 Pôle Petite Enfance(PPE) : Crèche et RPE
- 12 Salle Josette Roche
- 13 Espace Jeunes
- 14 Espace Aiguebelle
- 15 Parc de la Chocolaterie d'Aiguebelle
- 16 École Sainte-Marie
- 17 Plaine de jeux Fernand Pellegrin
Boulodrome Henri Lacroix
Terrains de Tennis
Stade de Football Michel Hidalgo
Pumptrack
SkateParK
- 18 École des Chênes
- 19 Salle des Chênes Pierre Larchevêque





PÔLE PETITE-ENFANCE

Dans la commune, nous avons
40 assistantes maternelles,
une Maison d'Assistant Maternel
et une crèche (p.4)



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) contribue à l'amélioration de l'accueil individuel de votre enfant gardé par une assistante maternelle agréée à son domicile.

Il compte environ 67 assistantes maternelles en activité sur le territoire dont 40 rien qu'à Donzère.

Le RPE anime un lieu dédié aux professionnels de l'accueil à domicile et aux enfants. Ils se rencontrent et tissent des liens sociaux.

Le Relais informe sur l'accès aux droits, propose de la documentation (contrat, convention...) gère le listing des assistantes maternelles, contribue à leur formation et propose des activités diverses aux enfants (peinture, collage, intervention musicale, activités extérieures...).

C'est également un lieu d'informations pour les futurs parents employeurs.

Permanences / Uniquement sur RDV :

- ★ Lundi, mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 00
- ★ Mercredi : 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00
- ★ Vendredi : 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 15 h 30



Contact

Service RPE - Sylvie Galissard
Pôle Petite-Enfance (PPE) - 4, Place Françoise Dolto - 26290 Donzère
Tél. 06 19 15 22 55
E-Mail : rpe@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19



Crèche " Les Petits Lutins "

L'équipe de la crèche accueille, en journée complète ou demi-journée les enfants de 3 mois à 6 ans. C'est un accueil collectif pour votre enfant.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

La capacité d'accueil est de 30 enfants.

Deux modes de garde existent :

- ★ l'accueil régulier : pour répondre aux besoins réguliers des parents
- ★ l'accueil occasionnel : pour libérer du temps aux parents et permettre aux enfants de faire le premier apprentissage de la vie en collectivité.

La crèche est divisée en 2 sections :

- ★ section bébés,
- ★ section moyens/grands.

L'établissement est fermé les 3 premières semaines du mois d'août ainsi que la semaine de Noël. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de remplir et déposer un dossier d'inscription téléchargeable 🌿 sur le site internet de la commune et le remettre à la crèche.

La commission d'attribution des places se réunit 2 fois par an afin de vous faire un retour sur la possibilité d'accueil de votre enfant dans la structure.



Contact

Service Crèche – Murielle Negretti
Pôle Petite-Enfance (PPE) – 5, Place Françoise Dolto – 26290 Donzère
Tél. 04 75 98 29 74

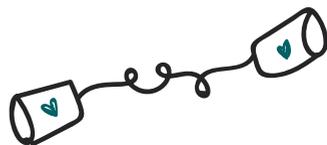
E-Mail : creche@donzere.net

Site internet : www.donzere.fr – Téléchargements en ligne :

- 🌿 Règlement de fonctionnement
- 🌿 Dossier d'inscription



ÉCOLES MATERNELLES



IMAGINATION

École publique des Chênes



Directrice : Corinne Garon
2, place des Chênes - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 35

E-mail : ce.0260608v@ac-grenoble.fr
Horaires : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h

École publique d'Aiguebelle



Directrice : Victorine Mazon
100, rue d'Aiguebelle - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 43

E-mail : Ce.0260609w@ac-grenoble.fr
Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

École privée Sainte-Marie

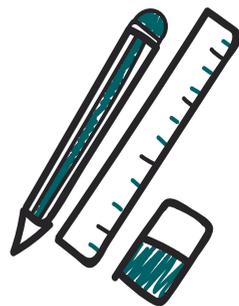


Directrice : Camille Bouchet
115, allée Fernand Pellegrin
Quartier des Gresses - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 30

E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr
Horaires : de 8 h 45 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 16 h 20



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



Groupe scolaire public André Jullien



Directrice : Claudine Germain
90, cours de la liberté - 26290 Donzère
Tél. 06 88 66 88 09

E-mail : ce.0261164z@ac-grenoble.fr
Horaires : de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 15

École privée Sainte-Marie



Directrice : Camille Bouchet
115, allée Fernand Pellegrin
Quartier des Gresses - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 62 30
E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr
Horaires : de 8 h 45 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 16 h 30



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Aux écoles publiques

Écoles maternelles des Chênes et d'Aiguebelle
École élémentaire Groupe scolaire André-Jullien

Les parents désirant inscrire leurs enfants dans les écoles publiques, doivent :

- ★ Soit prendre rendez-vous en Mairie pour une pré-inscription, munis du carnet de santé de l'enfant (vaccinations), du livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance.
- ★ Soit télécharger sur le site de la Mairie « Vivre à Donzère / Enfance & Jeunesse », les fiches de pré-inscription scolaire, sanitaire de liaison, droit à l'image.

Ces documents peuvent être retournés par courriel accompagnés des justificatifs demandés ci-dessus en attente d'une inscription définitive auprès des directeurs des écoles.



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse

Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère

Tél. 04 75 49 70 30

E-Mail : enfance@donzere.net

Site internet : www.donzere.fr





À l'école privée

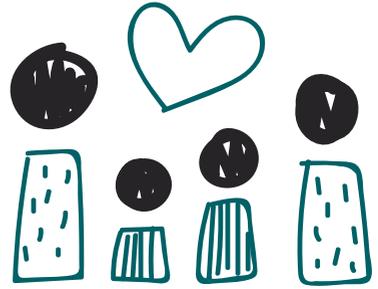
École Sainte-Marie : Maternelle / Élémentaire

Les inscriptions se font sur rendez-vous auprès de la directrice de l'établissement.

Tél. 04 75 51 62 30 / E-mail : dirstmarie.donzere@yahoo.fr



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Les lieux d'accueil

- Les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire diffèrent en fonction de l'école :
- ★ L'école maternelle Aigubelle de 7 h 30 à 8 h 50 (1 créneau) et de 16 h 30 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau).
 - ★ L'école maternelle des Chênes de 7 h 30 à 8 h 30 (1 créneau) et de 16 h 00 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau)
 - ★ L'école élémentaire André Jullien de 7 h 30 à 8 h 45 (1 créneau) et de 16 h 15 jusqu'à 17 h 30 (1^{er} créneau) puis de 17 h 30 à 18 h 30 (2^e créneau)

Les activités

Des ateliers thématiques : sportifs, artistiques, culturels et pédagogiques, sont mis en place pour vos enfants sur le temps périscolaire du soir, encadrés par l'équipe professionnelle d'animation de la ville.

Les inscriptions

- ★ Dans un premier temps, vous devez inscrire votre enfant en mairie.
- ★ Vous pourrez réserver en ligne via le portail famille voir page 19.
- ★ Attention, tout changement administratif doit être transmis impérativement auprès de l'équipe périscolaire.





Tarifification

- ★ 1,50 € le créneau ou 1,20 € avec les bons CAF.
- ★ Attention, tout créneau commencé est dû !
- ★ TOUTE RÉSERVATION NON ANNULÉE DANS LES TEMPS SERA FACTURÉE !

Contact et inscriptions



Pôle Enfance & Jeunesse
Tél. 04 75 49 70 30
E-Mail : enfance@donzere.net

Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Site internet : www.donzere.fr



DÉMARCHES EN LIGNE
-PORTAIL FAMILLE-
VOIR PAGE 19

RESTAURATION SCOLAIRE



Modalités d'inscription

Deux formules sont possibles :

- ★ Abonnement à l'année, avec choix des jours fixes de la semaine.
- ★ Inscription occasionnelle par semaine. Dans ce cas, l'inscription doit être réalisée au plus tard le mercredi à 17 h, pour la semaine suivante.

La 1ère inscription doit être rendue le dernier mercredi avant la rentrée scolaire pour la semaine à venir. Les réservations se font en ligne via le « Portail Famille » au plus tard le mercredi à 17 h pour la semaine suivante.

Tarif : 3.10 € ou avec les bons C.A.F 2.95 €

Tarif majoré (inscription hors délai) : 5.80 €

En cas d'urgence, l'accès au service de restauration est possible, si l'appel des parents a lieu le matin entre 8 h 30 et 9 h 30 au 04 75 49 70 30.

Dans ce cas, le menu pourra être adapté pour l'enfant non-inscrit dans les délais et le coût du repas sera majoré et susceptible d'évoluer.

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent prévenir avant 9 h 30 au 04 75 49 70 30 pour informer le service de restauration scolaire.

Toute absence non justifiée (certificat médical obligatoire) sera facturée.

La restauration scolaire a lieu dans chaque école.

- ★ En maternelle, les repas sont servis à table.
- ★ En élémentaire, les repas se déroulent sous forme de self sur deux services de 12 h 00 à 13 h 20.

Le temps méridien (de 12 h à 13 h 15 pour l'école élémentaire André Jullien, de 11 h 45 à 13 h 15 pour l'école maternelle des chênes et 12 h à 13 h 30 pour l'école maternelle d'Aiguebelle) est réservé aux enfants prenant un repas au service de restauration scolaire. C'est un temps pendant lequel les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation de la mairie qui propose aussi des ateliers thématiques (sportives, artistiques, ludiques, etc.).

Tout enfant qui ne prend pas de repas ne pourra être accueilli sur ce temps-là et devra être récupéré par ses parents, son responsable légal ou toute personne autorisée à l'heure de sortie (12 h).



Santé

Aucun médicament ne peut être donné en temps de restauration scolaire, sauf sur demande écrite des parents accompagnée d'une ordonnance médicale de moins de 1 an.

En cas de problèmes médicaux, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi par l'intermédiaire du directeur d'école, du directeur du périscolaire et transmis au responsable de la restauration. Si l'enfant doit apporter son repas, une participation de 1€ sera facturée pour le service rendu.

Tarifification

La facture est accessible chaque début de mois pour le mois écoulé sur le « Portail Famille ». Le paiement peut s'effectuer en ligne sur www.payfip.gouv.fr où il est possible de payer les factures de cantine dans les bureaux de tabac partenaires partout en France avec « Paiement de proximité ».

La facturation est émise par le Trésor Public. Tous les paiements doivent donc être faits uniquement auprès du Trésor Public.

TOUTE RÉSERVATION NON ANNULÉE DANS LES TEMPS SERA FACTURÉE.

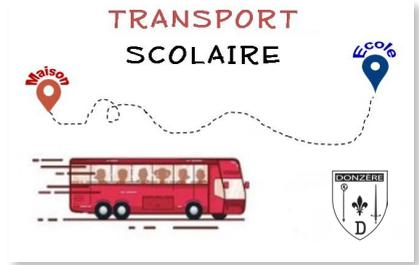


Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère – 10 Rue Frédéric Mistral – 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



TRANSPORT SCOLAIRE



Inscriptions

Ce service s'adresse aux enfants de l'école élémentaire (du CP au CM2, ayant au minimum 6 ans). Les inscriptions sont prises à compter du 15 août auprès du Pôle Enfance & Jeunesse en Mairie. Vous devrez vous munir :

- ★ du livret de famille,
- ★ d'un justificatif de domicile récent,
- ★ d'une photo de l'enfant récente obligatoire (de l'année en cours).

Les enfants des écoles élémentaires doivent avoir à chaque trajet leur carte sur eux et pouvoir la présenter au chauffeur si besoin.

Toute modification (adresse, téléphone, etc.) doit être signalée au service.

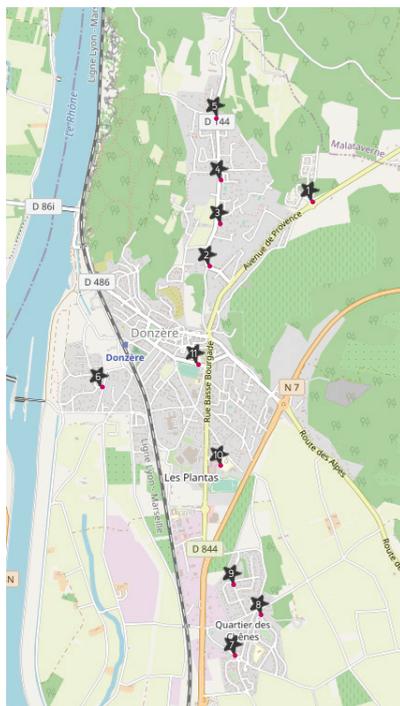
Cette carte de transport est strictement personnelle. Elle est valable pour un aller-retour quotidien les jours de fonctionnement de l'établissement fréquenté uniquement sur la ligne indiquée. Elle devra être restituée à la Mairie en cas de départ de l'élève en cours d'année scolaire.

Un accompagnateur est présent avec les enfants pendant le transport. Celui-ci assure la surveillance et le respect des règles pour le bon déroulement du trajet.

Tarifs et Arrêts

	Tarif pour 1 trimestre	Tarif à l'année
1 enfant	22,47 €	67,41 €
2 enfants et +	36,85 €	110,55 €
duplicata	3,20 €	

LIEUX / ALLER		LIEUX / RETOUR	
★ Le Ferminas	8h05	Arrivée Ecole André Jullien	16h20
★ Les Bouchillons Bas	8h07	Les Moutons	16h25
★ Les Bouchillons Haut	8h08	Arrivée Ecole Sainte-Marie	16h28
★ Opilias	8h09	Les Chênes "Chemin de Sommelonge"	16h37
★ Réservoir	8h10	Les Chênes "Rond-Point A. Louvat "	16h38
★ Les Moutons	8h15	Les Chênes "Jas d'Aubéryne"	16h41
★ Les Chênes "Chemin de Sommelonge"	8h25	Les Bouchillons Bas	16h47
★ Les Chênes " Rond-Point A. Louvat "	8h26	Les Bouchillons Haut	16h48
★ Les Chênes "Jas d'Aubéryne"	8h30	Opilias	16h49
★ Arrivée Ecole Sainte-Marie	8h35	Réservoir	16h50
★ Arrivée Ecole André Jullien	8h40	Le Ferminas	16h55

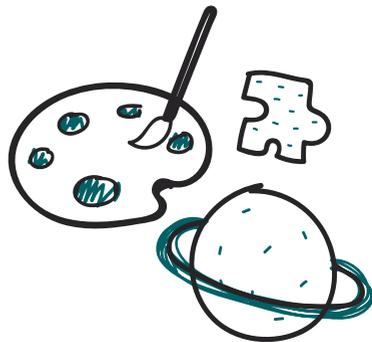


Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral
26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

Les transports scolaires des collégiens et lycéens sont gérés par la Région Auvergne / Rhône-Alpes. Plus d'informations sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/297-drome.htm>

ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil

Les accueils de loisirs sont ouverts toute l'année (sauf du 25 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025) et accueillent vos enfants de 3 à 17 ans les mercredis et les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30 en fonction de la classe d'âge.

Les activités

- ★ des semaines thématiques en fonction des classes d'âges,
- ★ des activités sportives, créatives, culturelles, manuelles et ludiques,
- ★ des sorties à la journée,
- ★ piscine municipale
- ★ stages et ateliers thématiques,
- ★ projet argent de poche pour les ados en fonction des sessions d'ouverture via le site internet de la ville

Les lieux d'accueil

- ★ Pour les 3-5 ans, à l'école maternelle d'Aiguebelle au 100, rue d'Aiguebelle.
- ★ Pour les 6-17 ans, à l'Accueil de loisirs au 205, Chemin des Ribières.

Où s'inscrire et s'informer ?

Pré-inscription sur le « Portail Famille » dans la rubrique démarche en ligne.
La tarification est disponible sur le site internet : www.donzere.fr

Tarification

★ 3 - 5 ans

Demi-journée : 2,50€ (tarif réduit : 2€ avec les bons vacances)
Repas : 4,15€

★ 6 - 17 ans

Demi-journée : 1,50€ (tarif réduit : 1,20€ avec les bons vacances)
Repas : 4,60€

Un droit d'entrée annuel est à régler par année civile : Pour les donzérois : 3€
Pour les habitants des autres communes : 30€ - 1,50€ (tarif réduit : 1,20€ avec les bons vacances)



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Tél. 06 17 76 52 67 (3-5 ans)
Tél. 04 75 51 75 96 (6-17 ans)
E-Mail : animation@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr



DÉMARCHES EN LIGNE
«PORTAIL FAMILLE»
VOIR PAGE 19

ESPACE JEUNES



L'Espece Jeunes

Depuis 2024, la commune a souhaité mettre en place un Espace Jeunes à destination des Donzérois et Donzéroises, de 14 à 17 ans, désireux de se réunir pour partager des activités. Cet Espace Jeunes est positionné au Parc de la Chocolaterie – côté Espace Aiguebelle. Il a pour mission d'améliorer l'accueil des jeunes, de leur permettre de s'épanouir au travers de ces activités ludiques, culturelles, sportives et les aider à se placer en tant qu'acteurs de leur temps libre. L'objectif en termes de prévention est de mener des ateliers (décrochage scolaire, délinquance, citoyenneté).

- ★ Il est ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 12 h à 17 h 30.

Les Dispositifs

- ★ Le dispositif « Argent de poche » (16 ans révolus à 17 ans)

Il a pour objectif de permettre aux jeunes âgés de 16 ans révolus à 17 ans d'avoir une première mise en situation professionnelle en participant à des petits chantiers de proximité (opérations de nettoyage, rangements, entretien d'espaces verts, travaux de peinture, ...). Chaque jeune pourra effectuer plusieurs demi-journées. Le dispositif argent de poche fonctionne les matins durant les vacances.

- ★ Dispositif Séjour été

La ville de Donzère propose un dispositif d'été pour les jeunes de 14 à 17 ans. Cette initiative offre une combinaison d'apprentissage et de loisirs dans un cadre dynamique et motivant. Les jeunes réalisent des chantiers en contrepartie d'un séjour dans l'été !

- ★ Dispositif « Chantier Loisirs »

Une opportunité pour les jeunes de 14 à 17 ans de s'impliquer dans la vie locale tout en finançant leurs loisirs d'été. Ce programme allie travail bénévole et gestion de budget dans un cadre dynamique et motivant, offrant aux jeunes la possibilité de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie tout en apprenant à gérer un budget pour leurs activités de loisirs.



Contact

235 rue de la Chocolaterie
Parc de la Chocolaterie / Quai
Tél. 06 70 76 98 70
E-Mail : espacejeunes@donzere.net



DÉMARCHES EN LIGNE
« PORTAIL FAMILLE »
VOIR PAGE 19

MÉDIATHÈQUE



Votre médiathèque

Plus de 12 000 livres, 2 000 cd (livres lus, musique), ainsi que plusieurs séries de magazines. Près de 300 jeux vous attendent pour jouer sur place aux heures d'ouverture.
Accès à la médiathèque numérique : formation, cinéma, presse, livres, musique, livres audio, plateforme pour les tout-petits.

Animations régulières : séances de cinéma enfants, comité de lecture ados / adultes, animations à thème, matinée jeux de société tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Horaires

- ★ Mercredi : de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 00
- ★ Vendredi : de 13 h 45 à 18 h
- ★ Samedi : de 8 h 45 à 11 h 30

Modalités

- ★ Inscription annuelle de 5 euros par adulte, gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux.
- ★ Prêt de 10 documents maximum par personne, tous confondus (magazines, documents sonores, livres pour un délai de 4 semaines renouvelables).
- ★ Accès à la médiathèque numérique.

Contact



Médiathèque de Donzère
Centre Culturel - Place du Champ de Mars - 26290 Donzère
Tél. 04 75 51 75 40, 04 75 46 09 55 ou 06 70 76 98 70
E-Mail : mediatheque@donzere.fr
Site internet : bibliotheque-donzere.fr et www.donzere.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE



Instruments : enfants, jeunes et adultes

- ★ Flûte à bec
- ★ Flûte traversière
- ★ Guitare acoustique
- ★ Guitare électrique (technique improvisation et accompagnement)
- ★ Violon
- ★ Piano
- ★ Batterie
- ★ Saxophone
- ★ Violoncelle

Ateliers ouverts à tous

- ★ Musiques actuelles amplifiées, tous âges et tous niveaux instruments
- ★ Musique de chambre
- ★ Ensemble de guitares
- ★ Orchestre tous âges, tous âges et tous niveaux instruments
- ★ Éveil musical pour les niveaux Moyenne Section, Grande Section et CP
- ★ MAO (Musique assistée par ordinateur) à partir de 7ans

DROIT D'INSCRIPTION

29 € par élève + cotisations en fonction du quotient familial

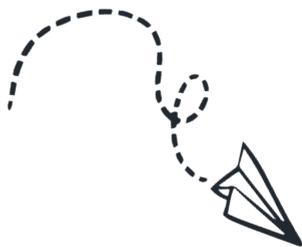
Voir la plaquette de l'école de musique, téléchargeable 
sur le site www.donzere.fr



Contact

École de musique
Centre Culturel - Place du Champ de Mars - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 58 (le matin) ou 06 76 16 58 37
E-Mail : ecoledemusique@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

PORTAIL FAMILLE



C'est quoi ?

La municipalité a mis en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille plus simple, convivial et complet.

Il vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pouvez :

- ★ Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services,
- ★ Inscrire ou désinscrire vos enfants,
- ★ Consulter vos factures,
- ★ Régler vos factures via le site internet www.payfip.gouv.fr
- ★ Consulter vos historiques,
- ★ Etre informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements.

Pour cela, vous devez créer votre compte citoyen sur le Portail Famille avec le lien ci-dessous (accessible aussi depuis le site internet de la mairie) :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDonzere26290/accueil>



Contact

Pôle Enfance & Jeunesse
Mairie de Donzère - 10 Rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30
E-Mail : enfance@donzere.net
Site internet : www.donzere.fr

Un guide utilisateur détaillé est téléchargeable 📄 sur le site de la Mairie pour vous aider dans l'utilisation de ce portail

Le code abonné vous a été fourni par la personne en charge de l'enfance dans votre collectivité.

Si vous ne le possédez pas, veuillez contacter le Pôle Enfance & Jeunesse au 04 75 49 70 30 et/ou par mail : enfance@donzere.net.

L'onglet " Votre dossier famille " «

permet la visualisation des informations relatives à votre famille :

Dans cet espace, vous avez la possibilité de consulter et modifier l'ensemble des données liées aux membres de votre famille (responsables et enfants)

L'écran des responsables de la famille permet de consulter et de modifier les informations fiscales, les informations de base, l'adresse et les données bancaires. Toute modification est soumise à une validation par la collectivité. Les modifications qui n'ont pas encore été traitées par la collectivité sont affichées en jaune.

L'écran des enfants permet de consulter et de modifier les informations générales, les autorisations, les données sanitaires et les contacts des adultes habilités à le prendre en charge.

Vous pouvez également ajouter une photo !

L'onglet " Activités "

Sur l'écran, les activités de vos enfants sont récapitulées sous la forme d'un planning. De cette façon, vous pouvez consulter l'agenda de votre ou de vos enfant(s) au mois ou à la semaine (7 jours et 5 jours). Un code couleur permet de différencier vos enfants.



The screenshot shows a calendar interface with a sidebar on the left containing navigation options like 'Planning', 'Famille', and 'Mes réservations'. The main area displays a calendar for the month of June 2018. Each day has a colored bar representing an activity, with details such as '10h-12h' and '14h-16h'. A legend on the right side of the calendar uses colored dots to identify different children.

Faire une demande de réservation ou d'absence

Pour effectuer une demande de réservation ou d'absence vous avez deux possibilités :

- sur le planning directement.
- via le formulaire (demande sur une période).

Via le planning

- Cliquez sur l'activité souhaitée et confirmez la demande.
- La demande de réservation ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant est inscrit.
- La déclaration d'absence ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant a réservé. Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer rapidement une demande de réservation ou d'absence pour un seul jour.

Via le formulaire (conseillé pour les réservations sur une période)

- La demande de réservation s'effectue via le bouton Réservations à droite du planning.

Livret des Associations



Retrouvez toutes vos associations Donzéroises dans le Livret des Associations 2024 – 2025, disponible dans vos services publics, chez vos commerçants ou téléchargeable sur le site internet www.donzere.fr

VACANCES SCOLAIRES	ZONE A
Rentrée scolaire 2024	Jour de reprise : lundi 2 septembre 2024
Vacances d'automne 2024	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Jour de reprise : lundi 4 novembre 2024
Vacances de fin d'année 2024	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Jour de reprise : lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver 2025	Fin des cours : samedi 22 février 2025 Jour de reprise : lundi 10 mars 2025
Vacances de printemps 2025	Fin des cours : samedi 19 avril 2025 Jour de reprise : lundi 5 mai 2025
Pont Ascension	Vendredi 30 mai 2025
Vacances d'été 2025	Début des vacances : samedi 5 juillet 2025

MAIRIE DE DONZÈRE

10, rue Frédéric Mistral - 26290 Donzère
Tél. 04 75 49 70 30 - mairie@donzere.net
www.donzere.fr

 Page Facebook -  Page Instagram -  iLiwap -  You Tube :

VILLE DE DONZERE